

Compléter la dernière page de la convention de stage.

MODALITÉS DE LA CONCERTATION

Des modalités de concertation seront assurées pour organiser la préparation, contrôler le déroulement de la période en vue d'une véritable complémentarité des enseignements reçus.

Préparation de la séquence d'observation :

En classe, avec le professeur principal.

Modalités de suivi et de liaison entre le collège et l'organisme d'accueil ou l'entreprise :

Visite du stagiaire sur son lieu de stage par un professeur de l'élève.

Modalités d'évaluation de la séquence d'observation :

Rédaction d'un rapport de stage noté et porté dans la moyenne générale du 2^{ème} trimestre.

ANNEXE FINANCIÈRE

Repas :

A l'entreprise ou à domicile ou au collège.

Transport :

Sous la responsabilité des parents ou tuteurs légaux.

Hébergement :

Sous la responsabilité des parents ou tuteurs légaux.

Assurance :

Indiquer le nom et la police d'assurance des parents ou tuteurs légaux.